Cocotier

Régulation

Coprah- Aide au transport du savon, des intrants et huiles cosmétiques

Favoriser la mise en marché des produits issus de la transformation du coprah et commercialisés par la SARL IAAI Savonnerie des Iles

Modalités de l'aide

Convention Agence rurale/transformateur.

- Aide forfaitaire au transport maritime Ouvéa-Nouméa pour les savons de ménage et corporels,
- Aide forfaitaire au transport vers Ouvéa des intrants nécessaires à la fabrication du savon.

Date limite de reception : 13 décembre 2025

Julien BARBIER

Directeur adjoint



& 260960



contact@agencerurale.nc